



Dissay *les échos*

Le Journal de la commune de DISSAY

2^e semestre 2024

www.dissay.fr



C'est l'été,
Profitez d'animations et spectacles gratuits ! **P. 21**



Des nouveaux vestiaires
au complexe sportif **P. 16**



Jouons le futur,
en visite apprenante
à Dissay **P. 8**

PEDT,
un outil au service des enfants **P. 10**

Et aussi dans ce numéro...



Sommaire

Grand Poitiers	3
Finances	4-5
Citoyenneté	6
Environnement	7-9
Éducation / Jeunesse	10-13
Solidarités	14
Urbanisme et cadre de vie	15-17
Économie / Tourisme	18-19
Culture	20-21
Vie associative	22-23
<i>Quelques rendez-vous à venir à Dissay...</i>	24

Dissay, les Echos

Directeur de la publication : Michel François, maire de Dissay • Rédacteur en chef : Pierre Brémond, 1^{er} adjoint Communication, Animation, Vie Associative • Rédaction : les commissions municipales • Photos et illustrations : Jean-Louis Antunes, Pierre Brémond, Ophélie Champion, Bérangère Duquerroy, Sandra Futo, Alain Gallou-Remaudière, David Gautier, Sophie Seguin, Chantale Vachon, Freepik.com, Pixabay.com • Maquette : Kazar • Imprimé par Megatop sur papier using des forêts gérées durablement.
Contact : Mairie de Dissay - 240, rue de l'église - 86130 Dissay - Tél. 05 49 52 34 56 - www.dissay.fr



© Alex Oz / Mairie de Poitiers

Chères Disséennes, Chers Disséens,

En ce début d'été, nous venons de célébrer, comme chaque année le 14 juillet, notre Fête nationale.

Chaque année, c'est l'occasion de dire et redire notre attachement aux valeurs fondatrices de notre République, exprimée par sa devise : Liberté, Égalité, Fraternité... Inspirée des principes de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, cette devise signifie encore aujourd'hui la même lutte contre les inégalités et les divisions qu'à l'époque de la Révolution. Mais la culture française a bien changé. Alors, comment résonne cette devise aujourd'hui ?

La Liberté est une valeur fondamentale de notre société démocratique. Aujourd'hui, pour beaucoup, la liberté va de soi... Mais il est bon de rappeler que cette liberté est bien le résultat de la volonté commune de tout un peuple. La volonté que nos règles de vie soient élaborées démocratiquement et ne répondent pas à « la loi du plus fort ». La Liberté, c'est aussi l'exigence de la laïcité, et donc du respect des différences dans un cadre collectif fait de valeurs, de lois et de règles éthiques qui nous unissent.

Il en va de même pour l'Égalité. Il ne s'agit pas uniquement de traiter d'égal à égal les personnes. Tout le monde doit être égal devant la loi. Mais comme notre pays est devenu beaucoup plus mixte depuis l'époque où sa devise a vu le jour, l'égalité est la valeur qui a sans doute subi le changement de sens le plus important. Et ce, parce que les inégalités persistent dans de trop nombreux domaines...

La Fraternité, c'est plutôt l'idée que nous devrions toutes et tous être solidaires les uns envers les autres, notamment dans les relations de la vie de tous les jours. Nous construisons toutes et tous ensemble la société libre et juste dans laquelle nous désirons vivre.

Liberté, Égalité, Fraternité... Cette devise est très importante aux yeux de la plupart d'entre nous et représente une source de fierté. Elle englobe les valeurs d'une France moderne et diverse.

Aussi nous avons toutes et tous, élus comme citoyens, une responsabilité pour préserver ces valeurs, enviées dans de nombreux pays où le seul mot de liberté n'existe malheureusement pas ou plus.

Nous avons toutes et tous, élus comme citoyens, une responsabilité pour faire vivre ces valeurs au quotidien dans nos rues, nos quartiers, nos écoles, nos associations, nos entreprises...

Nous avons toutes et tous, élus comme citoyens, une responsabilité pour promouvoir au quotidien ce qui nous unit, plutôt que ce qui nous divise.

C'est à ce prix que nous continuerons à construire toutes et tous ensemble un avenir en harmonie, une avenir vivable, un avenir durable.

À votre écoute et à vos côtés,
Michel François, Maire de Dissay

Les ZAEnR identifiées

La loi "Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables" du 10 mars 2023, a demandé à chaque commune d'identifier sur son territoire des ZAEnR, Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables. Cette démarche vise à accélérer la transition vers des sources d'énergie plus durables.

Après plusieurs réunions de travail, les élus de Dissay ont fait remonter leurs décisions à Grand Poitiers qui avait en charge la concertation avec la population. Plusieurs réunions d'information ont été organisées et des remarques et commentaires ont été collectés sur la plateforme *je participe* de la Communauté urbaine.

Pour Dissay, l'ensemble du territoire de la commune a été inscrit en ZAEnR pour les projets photovoltaïques sur toitures ou de géothermie. Quelques parcelles sur les zones d'activités économiques ou très proches ont été recensées pour des projets photovoltaïques au sol ou sur les parkings. En revanche, les installations de méthanisation ou d'éoliennes n'ont pas été jugées acceptables sur notre territoire.



Les ados font leur fresque !

Les ados de l'accueil jeunes manient le pinceau avec dextérité. Par groupe de douze, ce sont 10 séances de travail sur deux semaines qui auront été nécessaires pour réaliser une fresque spectaculaire. Sur le mur nu d'un bâtiment municipal, ces jeunes réalisent l'œuvre qu'ils ont imaginé collectivement. Guidés par leur animatrice, Priscillia Devriese, ils sont également encadrés techniquement par Maëva Bodin, graffeuse.

Pour plus de précisions sur le lieu de cette fresque, déjà bien visible depuis une piste cyclable communale, et sur la signification de chacun des personnages... il vous faudra attendre son inauguration officielle à la rentrée de septembre !



Grand Poitiers Sports, le sésame des vacances

Grand Poitiers Sports – Vacances sportives est spécialement dédié aux jeunes des 40 communes de Grand Poitiers âgés de 6 à 17 ans. Ils peuvent ainsi découvrir une mosaïque de disciplines sportives : football américain, jeux de raquettes, boxe, basket 3x3, badminton, athlétisme... Mais aussi des sports moins connus comme le street hockey, la capoeira ou le tchoukball. Tous les lundis, il y a aussi la possibilité de pratiquer le kayak à la base communautaire située à Saint-Benoît. De nombreux créneaux sont ouverts au centre équestre communautaire à Mignaloux-Beauvoir pour découvrir l'équitation. Les détenteurs du sésame ont accès gratuitement aux piscines de la communauté urbaine sur des cré-

neaux dédiés aux moins de 18 ans. Ils peuvent aussi recharger gratuitement leur carte Vpass pour voyager avec sur le réseau de transport Vitalis.

En cette année olympique, une coloration JO spéciale sera donnée au dispositif qui se déplacera sur 31 communes dont Dissay le lundi 26 août.

Au programme dans le gymnase ou au city-stade : Thèque, poull-ball et biathlon pour les enfants de 6 à 14 ans (10-12h, inscriptions à partir de 9h30) et l'après-midi pour les 10-14 ans, thèque, cardio-goal, biathlon et street-hockey (14-16h, inscription à partir de 13h30), sans oublier toute la journée les « défis » Terre de jeux.

La carte Grand Poitiers Sports est téléchargeable sur grandpoitiers-sports.fr



ou grâce à un formulaire disponible en mairie. L'inscription pourra aussi être faite directement sur place le 26 août, en fonction des places restant disponibles.

grandpoitiers-sports.fr

Le Conseil de Développement se présente...

Avant la réunion du Conseil municipal du 24 mai dernier, des membres du Conseil de développement de Grand Poitiers, dont un des deux Disséens qui y siègent, étaient venus présenter aux élus cette instance.

Le Conseil de développement est un groupe neutre de 60 citoyens et citoyennes bénévoles, venant des 40 communes de Grand Poitiers, qui s'impliquent dans les politiques publiques menées par la Communauté urbaine. Il enrichit le dialogue et le débat grâce à la rédaction d'avis et à son regard d'usager.

Le Conseil de développement a 3 missions principales :

- Évaluer les politiques publiques communautaires
- Donner un avis citoyen en amont d'un projet
- Réfléchir aux enjeux de société de demain pour nourrir les politiques de Grand Poitiers



Le Conseil de développement peut être mandaté par le Conseil communautaire (saisines), ou il peut s'autosaisir d'une question pour rendre un avis sur un sujet. Les sujets traités sont aussi variés que les compétences gérées par Grand Poitiers (économie, transition énergétique, mobilité, logement-social-habitat, solidarité, alimentation, aménagement et équilibre des territoires, etc.).

Une aide pour covoiturer



La Communauté urbaine de Grand Poitiers propose une incitation financière pour encourager le covoiturage. Ce dispositif subventionne les trajets réalisés en covoiturage à hauteur de 1,5€ par passager et par trajet, dans la limite de 6 passagers par jour et de 120 € d'aide par mois.

Les trajets quotidiens doivent être compris entre 5 et 80 km, avec un départ ou une arrivée (ou les deux) dans une des 40 communes de Grand Poitiers. Les conducteurs et passagers doivent être majeurs. Enfin, les trajets doivent être effectués via des applications partenaires comme Karos, Mobicoop, etc.

Les conducteurs reçoivent 1,50 € par passager transporté (en plus de la contribution financière du passager) dans la limite de 120 € par mois.

Pour les passagers, le covoiturage devient ainsi encore plus économique. Les conducteurs perçoivent l'aide directement par les opérateurs de covoiturage, sans démarche supplémentaire auprès de Grand Poitiers.

Il est également possible de cumuler cette aide locale avec une prime de 100 € versée par l'État aux primo-conducteurs.

Ce dispositif vise à réduire le nombre de voitures en circulation, diminuer la pollution, et offrir une solution économique pour les trajets quotidiens.

Budget maîtrisé, investissements maintenus, fiscalité stable

Les comptes de gestion 2023 et le budget 2024, adoptés à l'unanimité en février et avril dernier, sont conformes aux objectifs poursuivis par l'équipe municipale : une maîtrise des dépenses malgré un contexte inflationniste, une capacité d'investissements maintenue et pas d'augmentation de la fiscalité.

Grâce aux efforts de toutes et tous, personnels et élus municipaux, l'année 2023 a pu à nouveau se conclure par un excédent de fonctionnement de plus de 200 000 €, en grande partie réinjecté dans le budget d'investissement 2024.

Engagées au plus juste des besoins, les dépenses de fonctionnement obéissent à un objectif clair : maintenir un service public local de qualité en optimisant les ressources nécessaires pour y parvenir.

Quant aux recettes, elles reposent notamment sur une fiscalité inchangée, mais dynamique du fait de la revalorisation législative et automatique des bases de calcul.

Dans un contexte inflationniste, le budget de fonctionnement 2024 propose donc un équilibre entre l'augmentation des coûts, l'optimisation des achats de la collectivité et la recherche d'économies, tout en suivant l'évolution mécanique ou demandée des traitements et salaires, ainsi que la maîtrise des charges financières et de gestion. En ce qui concerne les recettes, l'inflation constatée n'est que très peu répercutée et la commune ne souhaite pas, cette année encore, recourir au levier fiscal comme le font aujourd'hui bon nombre de collectivités.

Les investissements au service de toutes et tous

Côté investissements, même si l'exercice devient de plus en plus compliqué car les cofinancements (Etat, Département, Région) sont parfois difficiles à obtenir, l'équipe municipale souhaite maintenir sa politique à un niveau soutenable. L'objectif est de poursuivre l'amélioration du cadre de vie de chacune et chacun, aussi bien en matière

de voirie que d'environnement et espaces verts, lieux publics (salles communales, stade, cimetière...) ou encore les écoles, le périscolaire, les services communaux... Il y a toujours beaucoup à faire, mais ces investissements ne peuvent se réaliser bien entendu qu'en fonction des moyens de la commune, en priorisant les projets !

Au programme des investissements 2024, de nouveaux équipements comme la réalisation des vestiaires au complexe sportif Jacques Karaguitcheff, l'aménagement d'une Maison d'Assistants Maternelles à Puygremier, des travaux de voirie et de gros entretien routier, divers travaux concernant le réseau d'eaux pluviales, le cadre de vie et l'amélioration des bâtiments publics (écoles, gymnase, restaurant scolaire, camping...), la restauration de mares, les plantations durables...

Les chiffres clés...

Fonctionnement 2023

Dépenses	prévu 3 097 367 €	réalisé 2 892 376 €
Recettes	prévu 3 097 367 €	réalisé 3 093 210 €
Excédent Fonctionnement : 200 834 €		

Investissement 2023

Dépenses	prévu 2 624 554 €	réalisé 540 677 €
Recettes	prévu 2 624 554 €	réalisé 2 060 390 €
Excédent Investissement : 1 519 713 €		

Budgets 2024 (primitifs)

Dépenses et recettes	Fonctionnement : 3 330 665 €
Dépenses et recettes	Investissement : 2 646 912 €

TLPE : pas d'augmentation en 2025

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), entrée en vigueur en 2024 à Dissay, concerne les afficheurs et les acteurs économiques. Rappelons qu'elle vise à réguler la présence des supports de publicité visibles depuis la voie publique et se base sur la superficie des enseignes,

préenseignes ou panneaux. Les tarifs votés en 2024 ont été reconduits pour 2025 sans augmentation.

Les petits commerces de proximité bénéficient quant à eux d'une exonération totale, votée pour les enseignes de moins de 20 m².



Vie associative et animation : soutien municipal et effort collectif

Le dynamisme associatif disséen n'est plus à prouver ! Parce qu'il s'agit d'un réel atout pour le territoire et le lien social, la commune tient à assurer un soutien solide et concret aux associations : mise à disposition gratuite des infrastructures et du matériel, prêt gratuit des salles, support des services techniques et administratifs, et une enveloppe de subventions de plus de 60 000 € votée au budget 2024.

A ce titre, il convient de souligner le sens de la responsabilité collective qui anime le tissu associatif disséen, notamment au niveau budgétaire. En effet, suite à l'appel de l'équipe municipale pour ajuster les demandes aux besoins réels, plusieurs associations ont revu leur demande annuelle à la baisse, une dizaine d'associations ne renouvelant même pas leur demande pour cette année.

Un bel effort collectif qui permet à notre commune de maintenir un soutien sans faille au tissu associatif dans un contexte budgétaire très contraint.

A croch'et vous	400 €	Loisirs Sports Dissay	400 €
ACCA	800 €	OTAM	500 €
ADMR	1 000 €	Phot'œil 86	500 €
APE Les p'tits, les grands	800 €	Taco (dont Festival Culs Gelés Show)	10 000 €
APE Les p'tits, les grands (exceptionnelle 25 ans)	700 €	Taekwondo Val Vert	2 000 €
APPUI Dispositif TZCLD	5 500 €	Tonic Club	1 200 €
Comité des fêtes	4 500 €	Twirling Club l'Espoir	2 800 €
CSD Foot	3 000 €	Twirling Club l'Espoir (exceptionnelle Champ. Régional)	300 €
École de musique Val Vert	600 €	Twirling Club l'Espoir (exceptionnelle coupe d'Europe)	500 €
Jazz 86 (Festival Jazz à Dissay)	10 000 €	Val Vert Basket	1 800 €
Karabouille (projet Motricité)	800 €	1,2,3 en scène	500 €
La Cirquerie	1 000 €		

Tarifs des services : du nouveau pour la restauration scolaire

Le conseil municipal a souhaité reconduire sans augmentation les tarifs de la plupart des services communaux à la population : accueil périscolaire, accueil de Loisirs, accueil Jeunes, location de salles, concessions au cimetière, gratuité de la médiathèque...

En revanche, compte tenu de l'augmentation très sensible des achats de matières premières et de fabrication des repas, des coûts de l'énergie et de personnel, les élus ont souhaité revoir les tarifs de la restauration scolaire, à compter du 1^{er} septembre prochain, selon les principes suivants :

- Maintien d'une tarification solidaire pour garantir aux élèves des familles les plus modestes (QF < 600), l'accès à la cantine pour 1 € par repas (participation financière de l'État : 3 €) ;
- une revalorisation des tarifs entre 5 et 20 centimes par repas pour les QF2 (3,50 €), QF3 (3,90 €) et QF4 (4,15 €) ;
- la création d'un tarif QF 5 (> ou égal à 1500) à 4,30 € le repas.

L'occasion de rappeler également que le tarif facturé, en fonction du quotient familial (QF), ne représente qu'environ 40 % du coût réel pour la collectivité et qu'une étude comparative, réalisée auprès d'une dizaine de communes environnantes, place les tarifs disséens dans la fourchette basse.

Taxe foncière : pas d'augmentation à Dissay

Pour la troisième année consécutive, les élus disséens ont décidé de ne pas augmenter le taux communal de la taxe foncière, que ce soit sur les propriétés bâties ou sur le non bâti. S'il vous arrive tout de même de constater un montant à payer en augmentation, ne vous y trompez

pas et regardez bien votre avis d'imposition : il s'agit de l'augmentation des montants de bases locatives fixés par l'État, calculées à partir de l'indice des prix à la consommation. Et ce sont les députés qui votent cette augmentation à l'occasion du vote de la Loi de finances ! Il s'agit

donc d'une décision nationale et non locale...

Dernière précision, comme la Loi lui en donnait la possibilité, la commune a fixé un taux de 13,43 % pour la taxe d'habitation qui ne s'applique uniquement qu'aux résidences secondaires et aux logements vacants.

Protéger l'eau : ça coule de source

En matière de protection de la ressource en eau, on a tous un rôle à jouer. Il a beaucoup plu cet hiver et au printemps, mais attention, les nappes d'eau souterraines ne sont pas encore toutes pleines pour l'été. Suite aux sécheresses des années précédentes, les plus profondes se remplissent. Grand Poitiers et Eaux de Vienne invitent chaque foyer à utiliser l'eau de manière raisonnée tout au long de l'année. À son niveau, chacun peut en effet faire évoluer ses habitudes pour maîtriser sa consommation. Voici quelques gestes simples à adopter chez vous, en toutes saisons.

À la salle de bains

- Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- Préférer une douche à un bain
- Installer une chasse d'eau à double commande

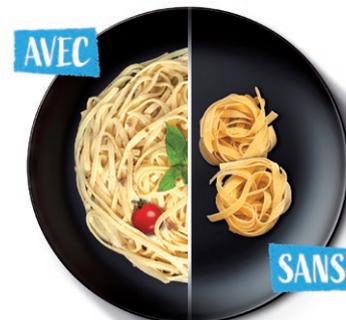
À la cuisine

- Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- Équiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs

À la buanderie

- Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle
- Choisir des appareils ménagers économes en eau

ON IMAGINE MAL NOTRE QUOTIDIEN
SANS EAU



Adoptons dès maintenant les bons gestes

#économisonsleau

Nos conseils sur
grandpoitiers.fr/eau
eauxdevienna.fr

Eaux
de Vienne

GRAND POITIERS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS

Au jardin

- Arroser tôt le matin ou le soir
- Collecter les eaux de pluie
- Paillage et binage limitent les arrosages

Au garage

- Laver sa voiture dans une station de lavage équipée de récupérateurs qui recyclent l'eau.

Attention aux bruits de voisinage !

Afin de préserver la tranquillité publique et le bien-être de tous, nous vous rappelons les principales règles concernant les bruits de voisinage.

Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un manque de précaution est interdit, de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants (tondeuses, perceuses, etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants* :

- **Jours ouvrables :**
8h30-12h et 13h30-19h
- **Samedis :**
9h-12h et 14h-18h
- **Dimanches et jours fériés :**
10h-12h

Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter une gêne sonore pour le voisinage.

Les activités professionnelles bruyantes doivent respecter des horaires stricts, généralement de 7h à 20h les jours ouvrables.

En cas de non-respect de ces règles, n'hésitez pas à privilégier le dialogue entre voisins pour régler à l'amiable les problèmes de bruit. En cas de conflit persistant, vous pouvez contacter la mairie qui peut faire intervenir le référent de quartier ou le conciliateur de justice.

* Arrêté préfectoral du 5 janvier 2021.



Ne laissez pas votre animal divaguer...

Vous estimez avoir de nombreux devoirs envers votre compagnon à quatre pattes : un bon gîte et un bon couvert, des soins appropriés, une identification au registre national... mais n'oubliez pas non plus que s'ajoute le devoir de ne pas le laisser divaguer !

Selon l'article L211-19-1 du Code rural et de la pêche maritime, il est « interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité ».

Au risque de le perdre ou de le retrouver à la fourrière, vous ajoutez celui d'être légalement et financièrement responsable des dégâts éventuels occasionnés par votre animal de compagnie... alors mieux vaut vous assurer qu'il reste sous votre surveillance et votre bonne garde.



La rive du canal des Douves change d'aspect

Les peupliers d'Italie le long du canal des Douves, qui bordaient le terrain de camping et la piste cyclable présentaient des risques majeurs pour de nombreux usagers : les riverains, les promeneurs, les cyclistes et les campeurs.

Âgés d'une soixantaine d'années, ils étaient en effet fragilisés suite à un étêtage ancien et une repousse en couronne. Les branches se détachaient et les troncs étaient atteints par le développement de champignons, synonymes de dépérissement et de pourrissement. Ceux-ci étaient d'ailleurs visibles depuis le sol.

Les chutes de grosses branches et de bois mort l'hiver dernier, à la suite de plusieurs coups de vent, ont alerté les élus et le service Espaces Verts. Par sécurité, après l'avis de plusieurs spécialistes, la commune a décidé de confier la coupe des arbres à un prestataire.

Ce paysagiste spécialisé a valorisé les parties saines des grands fûts pour le sciage ; les branches ont été broyées

et le service Espaces Verts a récupéré le broyat pour des copeaux de paillage et du compost que l'on retrouvera en protection des parterres municipaux. Les souches ont été « grignotées » pour éviter les repousses et le talus du canal a été remis en état par les agents.

Pour l'occasion, la clôture grillagée a été refaite et de nouveaux arbres adaptés au site seront replantés à la bonne saison. Ils s'ajouteront aux 300 arbres et 4 000 plants mis en terre sur la commune depuis 2017.

Cette coupe d'arbres a également un avantage pour la qualité des eaux du marais et la richesse de la biodiversité de la zone humide : le feuillage d'automne, en se décomposant dans l'eau, dégradait le milieu et appauvissait la diversité de la faune aquatique (insectes, amphibiens, poissons). Elle facilitera par ailleurs un éventuel projet de restauration hydraulique du réseau des marais.

Jouons le Futur, en visite apprenante à Dissay

« Jouons le Futur » est un programme porté par Grand Poitiers, qui s'adresse aux acteurs économiques et associatifs du territoire, avec pour vocation de faire découvrir des initiatives remarquables, des lieux singuliers, des événements ou des porteurs de projets... autant d'exemples concrets que chacun s'approprie ensuite pour démontrer l'attractivité, le dynamisme et la qualité de vie du territoire.

Le 29 mai dernier, un atelier rassemblait pour quelques heures, une quarantaine d'acteurs socio-économiques à Dissay, afin de découvrir le patrimoine environnemental local, et évoquer des solutions en lien avec la préservation de la biodiversité, applicables chez soi ou dans un environnement professionnel.

Michel François et Alain Gallou-Remaudière ont présenté l'Atlas de la biodiversité communale de Dissay et ont fait parcourir aux participants les prairies et zones humides (très humides !) pour écouter et observer la nature.

Vincent Pellerin et Thomas Rodier, de la direction Nature-Biodiversité de Grand Poitiers, ont partagé leurs conseils sur les aménagements possibles, en entreprise ou à domicile, qui favorisent les trois niveaux de biodiversité (diversité des écosystèmes, diversité des espèces, diversité génétique). Stéphane Gerbier et Maxime Peré de GEODIS, ont également témoigné des initiatives déjà mises en œuvre sur le site de l'entreprise.

C'est à la Guinguette de la Ferme du Pont que les participants ont terminé la déambulation autour d'un café, pour

partager leurs conseils et prendre les contacts utiles parmi les intervenants.



Photo : © Grand-Poitiers

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan... pour mieux connaître le territoire et ses ressources, demandez à rejoindre le dispositif Jouons le Futur par mail à jouonsle-futur@grandpoitiers.fr

Un agriculteur hors normes à Dissay

Erwan Magueur s'est lancé dans la culture du *Camellia sinensis*, plus connu sous le nom de théier. Il souhaite à terme développer une production de thé local en créant l'entreprise « Thé du Poitou ».

Un sol riche, humifère du marais pour la nutrition, de l'humidité constante de la nappe phréatique proche pour le feuillage, de la lumière, de la chaleur estivale mais avec un ombrage pour la croissance, M. Magueur apporte aussi beaucoup de soins à ses théiers : paillage, arrosage, taille. À maturité après trois années d'entretien, les théiers produisent leur premier feuillage pour une récolte, soit quelques dizaines de kilogrammes de feuilles fraîches annuelles, à raison de dix cueillettes d'avril à octobre, pour quelques kilogrammes de thé séché en production Bio en 2025 !



Installé sur un terrain, proche du centre-bourg, il se projette vers une commercialisation locale, sur le marché ou peut-être l'ouverture d'une échoppe dans son jardin pour

de l'agrotourisme : visite de la théieraie, cérémonie du thé, vente...

Rendez-vous dans quelques temps pour des dégustations du thé 100 % disséen.

Vienne Nature, dans le marais et sur les coteaux !

L'association Vienne Nature, spécialiste de l'expertise naturaliste, de l'animation et de l'éducation à l'environnement a organisé son Assemblée Générale à Dissay le 6 avril.

Une soixantaine d'adhérents ont participé aux sorties et ateliers du matin dans le marais, le coteau des Pendants et le bois de Chaume.

L'après-midi, l'AG a débuté par une conférence sur l'Atlas de Biodiversité Communale de Dissay, puis l'AG s'est tenue en présence de Lisa Belluco, députée et de Michel François, maire de Dissay.

Le choix de Dissay n'est pas dû au hasard : Vienne Nature est intervenue sur la commune dans le cadre de l'ABC, des diagnostics et inventaires comme

pour les zones humides, dans le cadre de suivi pour la flore sur la ZNIEFF ou pour le suivi des populations de chauve-souris du marais de la Ronde.



Photo : © Jean-Marc Breton

Papillons et petites bêtes du Coteau des Pendants

Le 15 mai dernier, le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine a mis à l'honneur le Coteau des Pendants de Dissay, en proposant une balade naturaliste avec Vienne Nature.

Des spécialistes des papillons, de la botanique et d'ornithologie ont partagé leurs découvertes, ont proposé des outils d'observation, de détermination et répondu aux questions : épaisseurs pour la capture, loupes et jumelles pour la reconnaissance, guides pour l'identification.

Malgré une météo peu favorable, la recherche des papillons spécifiques des

pelouses sèches a été fructueuse. Sur les pentes exposées au sud, les participants ont découvert des plantes méditerranéennes. Des oiseaux inféodés au Coteau des Pendants ont également été repérés.

Lors de cette animation, en dehors des espèces habituellement présentes sur place, les participants ont pu découvrir trois nouvelles espèces vivant sur le Coteau : un nouvel Amphibien, l'Alyte accoucheur, une nouvelle orchidée, l'Orchis mouche et le plus bel insecte de Nouvelle Aquitaine, le Sylvain azuré. Ces découvertes vont enrichir les inventaires du Coteau des Pendants.



Le Bois de Chaume et la Rosalie des Alpes



Illustration : © Kaita Lipovoi

Repérée près des Daumonts et du bois de Puygremier, observée sur un hêtre lors d'un échange avec un habitant de la résidence du Bois de Chaume, une découverte fortuite et exceptionnelle d'un gros insecte coloré de gris bleuté avec des plages noir velouté sur les élytres a été observée à Dissay : la Rosalie des Alpes !

L'un des plus beaux, des plus grands, des plus rares insectes de France, *Rosalia alpina* est un coléoptère longicorne, un insecte emblématique, menacé par la disparition des bois morts de hêtre sur lequel il pond ses œufs et où les larves se développent durant plusieurs années.

Dans la Vienne, la Rosalie des Alpes est répertoriée par l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) seulement dans le Bois de Saint-Pierre à Poitiers. La capture de l'espèce est interdite, elle est protégée. C'est une espèce déterminante pour les zones naturelles d'intérêt floristique et faunistique (ZNIEFF).



Le PEDT : un outil au service des enfants

Le Projet Éducatif de Territoire est un outil de collaboration qui rassemble tous les acteurs éducatifs de notre commune : écoles, services municipaux, associations, parents. Il permet de coordonner leurs actions dans l'intérêt des enfants, en organisant la complémentarité des différents temps éducatifs. Plusieurs axes de travail sont promus :

- **Donner la parole aux enfants** : à l'accueil de loisirs de Puygremier, des temps de discussion avec les enfants ont été mis en place pour qu'ils puissent proposer leurs idées d'activités.



- **Sensibilisation à l'éducation artistique et culturelle, à l'environnement.** Les enfants de l'accueil jeunes et de l'accueil de loisirs pourront ainsi cet été participer à de nombreuses manifestations (sciences en vadrouille, planétarium itinérant, Grand Poitiers vacances sportives, l'expo *Les aventures fantastiques de Sacré-cœur...*). Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) participent également à élargir le champ des propositions (gymnastique, théâtre, musique, athlétisme, cirque).



- **Travailler ensemble pour le bien des enfants.** Les deux accueils périscolaires mettent en place des projets en commun : participation au carnaval, à la fête des écoles... De même les liens sont forts entre l'accueil de loisirs et l'accueil jeunes pour que le passage se fasse en douceur.



- **Conserver des liens forts avec les familles.** Ainsi, les deux accueils périscolaires partagent les temps forts vécus par les enfants grâce à Dissay K'nim, la page facebook ou par la parution régulière de « *La gazette du périsco* ».
- **Recherche des partenariats** : cette année, l'accueil jeunes a proposé des animations avec les Orks Grand Poitiers, équipe d'e-sport, le Poitiers Basket 86 ou la Guinguette de Dissay.

Un comité de pilotage a été mis en place et se réunit tous les ans pour évaluer les actions.

Le PEDT, un bel outil !

Des travaux pour grandir dans de bonnes conditions !

Afin d'offrir les meilleures conditions pour l'éducation des enfants, des travaux et investissements se poursuivent dans les écoles.

En dehors de l'entretien courant, ils se limitent cette année, à l'école Paul-Émile Victor, à la mise en place d'un vidéoprojecteur interactif pour une classe et à des volets roulants pour la restauration scolaire. Toutes les classes ayant été entièrement rénovées les années précédentes, c'est au tour de l'école maternelle Tony Lainé de se refaire une jeunesse ! La réfection des plafonds, des peintures murales, de l'électricité et le passage à l'éclairage en LED seront réalisés durant l'été.

Le coût total de ces travaux s'élève à 104 900 € mais la mairie recevra en retour près de 17 000 € du fonds de compensation de la TVA et 40 500 € du fonds ACTIV3 du Département de la Vienne.



Élèves de CM2 : mission 6^e à la prochaine rentrée scolaire.

Depuis plusieurs années, la municipalité offre un livre à tous les élèves de CM2 qui quittent l'école élémentaire Paul-Émile Victor pour intégrer le collège en septembre prochain. Une nouvelle aventure qui attend ces 40 jeunes disséens !

Cette année, la commission Jeunesse Éducation Solidarités a choisi un livre de circonstance : « *Mission 6^e, mène ton aventure au collège avec les copains* ».

La remise du livre s'est déroulée le lundi 1^{er} juillet en présence du maire, des enseignants, des élus et des animateurs périscolaires.

Une adhésion gratuite pour un an à l'accueil jeunes leur a aussi été offerte pour leur permettre de découvrir les locaux de la Mourauderie et aller à la rencontre des ados qui les fréquentent.



La maternelle labellisée E3D



L'école maternelle Tony Lainé a été labellisée E3D (École en Démarche globale de Développement Durable). Dans ce cadre, différents aménagements ont été réalisés ou le seront prochainement. Ils concernent la cour de l'école et sont en lien avec les cinq sens, la biodiversité ou les activités sportives. Ce travail a impliqué l'équipe enseignante, des élus et le responsable du service technique. Déjà un parcours de motricité vers le bac à sable et une arche ont été installés. Cette dernière sera végétalisée avec la plantation d'un actinidia pour permettre un passage ombragé. Des arbres fruitiers ont été plantés (figuier,

abricotier, noyer...) et d'autres plantations sont prévues. Très prochainement une deuxième arche ainsi qu'un tunnel avec des buses récupérées seront mis en place pour des parcours ludiques. D'autres créations (gradins, table avec tabourets, cabane, espaces fraîcheurs, boulier...) sont en projet.

Parallèlement, l'association de parents d'élèves, « Les p'tits, Les grands » a offert un poulailler, mis en place par des agents du service technique. Les quatre poules qui y résident vadrouillent dans la cour la journée pour la plus grande joie des enfants... mais sont rentrées le soir... à la sortie de l'école !



Des ateliers scientifiques avec l'espace Mendès-France



La convention renouvelée entre l'espace Mendès-France de Poitiers et la mairie de Dissay permet de financer de nombreuses interventions de médiateurs scientifiques sur notre commune. Un appel lancé auprès des acteurs « jeunesse » a encore une fois remporté un écho très favorable. Les 2 écoles, les 2 accueils périscolaires,

l'accueil de loisirs et l'accueil jeunes ont fait leurs demandes. S'y ajoutent des séances tout public.

25 interventions à Dissay ou à Poitiers en 2024

Santé, environnement, informatique... de nombreux aspects de la culture scientifique seront abordés. Exemples d'ateliers : *Les secrets des produits laitiers, ça coule de source, A la découverte du corps humain, Apprendre à programmer, Chimie comme à la maison, 3D impression et 3D jeux vidéo...* Les élèves de 4 classes se sont également déplacés à l'Espace Mendès-France pour une visite de l'exposition « Maths et images », couplée avec une séance au planétarium.

En route pour les J.O.

Le 6 août prochain, huit ados de Dissay assisteront à une journée des épreuves d'athlétisme des Jeux Olympiques. Ils vivront cette superbe expérience avec Priscillia Devriese, animatrice de l'Accueil jeunes, qui les accompagnera. Mais ces quatre filles, et quatre garçons ne seront pas seuls ! Ce sont en tout 120 jeunes de notre Communauté urbaine qui

vivront intensément cette journée, encadrés par 20 adultes. C'est en effet Grand Poitiers qui prend entièrement en charge les coûts de cette journée (billets d'entrée et transport).

Trois journées d'échauffement

Par groupes venant de quelques communes, ces jeunes se sont retrouvés à trois reprises dans l'année pour des journées de découverte de différents sports. Ce fut le cas à Dissay, le 17 avril où l'accent avait été mis sur les sports et la culture de la rue. Au programme des ateliers de danse hip-hop, parcours d'obstacles et street-art. La dernière journée autour de l'olympisme, s'est déroulée au



CREPS de Boivre. Ce parcours éducatif et sportif les amènera jusqu'à la journée intense, au cœur des J.O., au Stade de France.



Conseil Communal des enfants (CCE) : Une fin de mandat réussie !

Les douze élèves de l'école Paul-Émile Victor élus en septembre 2022 pour 2 ans viennent de terminer leur mandat.

Ils se sont réunis régulièrement, encadrés par les animatrices, Ophélie et Priscillia, et des élus municipaux. Au programme : initiation à la citoyenneté et travail sur le projet qu'ils souhaiteraient mettre en place. Leur choix s'est porté sur la création d'un grand jeu de l'oie extérieur, basé sur la connaissance de la citoyenneté et de Dissay. Il a été validé par les élus du Conseil municipal le 19 janvier et vient d'être installé à la Plage.

Jean-Louis Antunes, responsable des services techniques a été invité à une réunion de travail pour les aider dans la recherche des matériaux et la faisabilité du jeu.

Sur une grande plaque de métal, ils ont tracé des cases de couleur sur lesquelles sont écrites des noms de rue de Dissay. La maquette d'un château, fabriquée par un parent d'élève, trônera bientôt au milieu du jeu, clin d'œil à Dissay. Un QR code dirigera les joueurs vers le site internet de la commune et les aidera à trouver les questions et les réponses.



Une roue avec des numéros est installée à côté du jeu pour faire office de dé. Des cailloux, bâtons...trouvés dans la nature pourront servir de pions.

À vous de jouer !

Un beau travail d'équipe avec beaucoup de réflexions, de motivations pour une réalisation finale réussie.

Comme pour le mandat précédent du CCE, la commune a tenu à remercier les douze jeunes pour leur engagement (voir l'encadré).



Photo : © Sylvain Robin

Suite logique de l'initiation à la citoyenneté abordée durant ces deux années, les jeunes élus ont été reçus, le 13 mai, à l'Assemblée Nationale pour une visite instructive. Un déjeuner partagé avec notre députée Lisa Belluco a permis un échange sur le rôle d'un député et de l'institution.

Cette journée s'est poursuivie par la visite de la magnifique galerie de l'évolution du Muséum d'histoire naturelle et un détour par la Tour Eiffel. Les enfants sont rentrés à Dissay fatigués mais enchantés par cette journée dont ils se souviendront longtemps...

Un restaurant scolaire connecté aux produits locaux

La mairie de Dissay adhère à Agrilocal, outil innovant, présent dans 38 départements, qui permet la mise en relation des producteurs ou transformateurs locaux et acheteurs de la restauration collective. Les circuits courts et le développement de l'agriculture de proximité ou de l'artisanat des métiers de bouche sont

ainsi favorisés au profit du renforcement de l'économie locale.

Cette plateforme permet d'acheter local facilement tout en respectant scrupuleusement les règles des commandes publiques et de la loi Egalim (achats de produits de qualité et durables ou bio).

Vincent Bréfort, cuisinier, a expliqué comment la cuisine centrale commande à Agrilocal par exemple des produits laitiers, légumes, pâtes et biscuits qui entrent dans la composition des 240 repas quotidiens.

Une démarche qui allie développement durable, santé publique et dynamisme économique.



Photo : © Département de la Vienne

En mai dernier, une délégation d'élus de la Chambre d'Agriculture et du Département a souhaité mettre en valeur le savoir-faire de l'équipe de restauration scolaire de Dissay lors d'une visite

L'équipe du restaurant scolaire et les animateurs du périscolaire mettent en place régulièrement des actions visant à sensibiliser les enfants aux enjeux d'une nourriture saine et locale et à la lutte contre le gaspillage alimentaire : les ateliers du goût, le stand Salad bar...

Territoires zéro chômeur de longue durée... en route vers l'habilitation et l'ouverture d'Oxalys !

Le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée des communes de Dissay et Jaunay-Marigny vient de franchir une nouvelle étape. Le Conseil d'Administration du Fonds ETCLD (Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée) a validé le dossier, tout comme le ministère du travail. Il doit maintenant faire l'objet d'un arrêté du Conseil d'État.

L'Entreprise à But d'Emploi (EBE), Oxalys, pourra alors démarrer son activité. Elle s'attachera alors à créer des emplois supplémentaires et développera des activités utiles (production et vente de biens ou de services) auprès des particuliers, entreprises, associations et collectivités territoriales sur le territoire dans le respect de la complémentarité (hors concurrence). Cette association a pour objectif de permettre un renforcement du lien social, de la



solidarité et de la coopération entre les habitants, les collectivités locales et les entreprises du territoire.

Pour les personnes privées d'emploi (PPE), la mobilisation continue grâce à diverses actions : une distribution de flyers sur le marché et des temps de rencontre à la sortie des écoles. D'autre part,

elles se réunissent le vendredi matin pour peaufiner les activités de lancement.

Acteurs économiques et particuliers, si vous voulez participer à TZCLD, contactez Océane Jégat.

**Contact : 06 10 24 06 17
tzclld86130mail.com**

La bourse au permis de conduire, une aide de 1 500 €

Depuis 2018, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a mis en place « la bourse au permis de conduire » afin d'aider les Disséennes et les Disséens qui rencontrent des difficultés financières pour accéder à cet examen, outil indispensable pour la recherche d'un emploi.

Des critères ont été établis et une convention de partenariat a été signée avec l'auto-école de Dissay « Stop Auto Conduite ».

Le Centre Communal d'Action Sociale contribue à hauteur de 1 500 € pour

chaque candidat. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à effectuer une activité à caractère social au sein de la commune d'une durée de 72 heures bénévolement.

Depuis sa mise en place, cinq personnes ont pu obtenir leur permis de conduire grâce à la bourse et obtenir un emploi.

Si vous êtes intéressés, contactez Nadège Roccia pour plus d'informations au 05 49 52 34 56 ou n.rocchia@dissay.fr

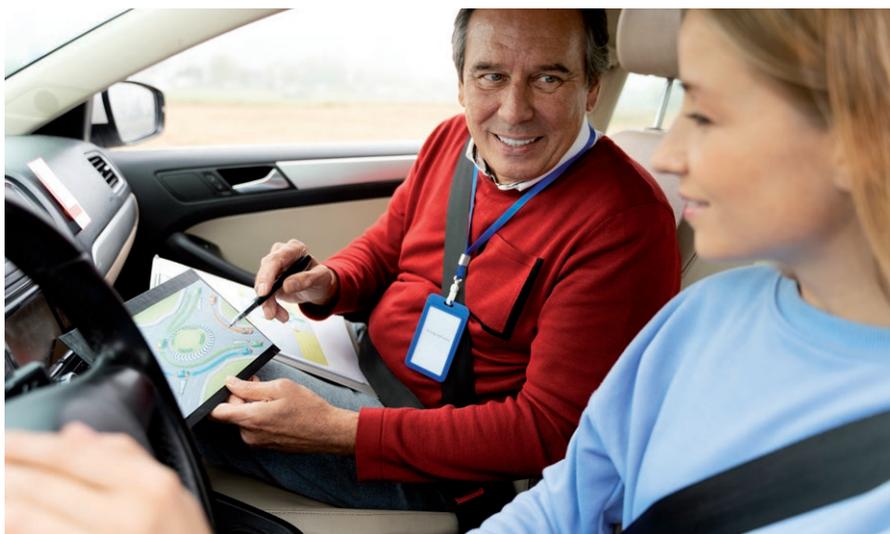
Rejoignez les conducteurs du transport solidaire



Ce service permet de mettre en relation des habitants de la commune qui rencontrent des difficultés, passagers ou définitives, pour se déplacer avec des conducteurs bénévoles. Ceux-ci s'engagent en fonction de leurs disponibilités et perçoivent une indemnité kilométrique. Ces trajets concernent principalement des rendez-vous médicaux et des courses en supermarché.

Afin d'assurer un service de qualité, le Centre Communal d'Action Sociale est toujours à la recherche de nouveaux conducteurs et prend en charge l'organisation.

Contactez le CCAS au 05 49 52 34 56



Des projets à long terme

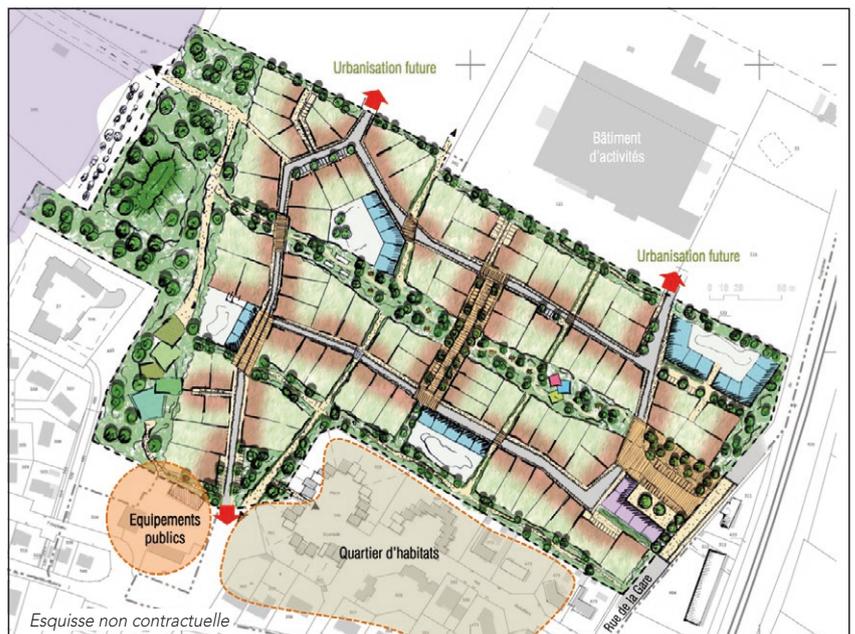
L'action municipale peut décider de la réalisation de projets qui voient le jour en quelques semaines ou quelques mois. Pour d'autres, de plus grande envergure, la réflexion et la conception peuvent nécessiter davantage de temps ! C'est la garantie d'avoir au final une réalisation conforme aux attentes et qui remplira pleinement les fonctions souhaitées. Ce fut le cas pour le réaménagement du Centre-bourg. Actuellement, ce sont les entrées de ville et le futur écoquartier qui sont en phase d'élaboration...

Un futur écoquartier s'esquisse, rue de la Gare

Sur un vaste espace appartenant à la mairie, rue de la Gare, face au Centre Technique Municipal, est envisagé la conception d'un écoquartier. Après le lotissement des Bouleaux, en cours d'achèvement, ce sera le prochain chantier d'urbanisme de la commune.

La démarche Écoquartier, portée par le Ministère de la Transition écologique, favorise de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement. Un Écoquartier est un projet d'aménagement qui intègre les enjeux et principes de la ville et des territoires durables.

Un séminaire avec l'ensemble du Conseil municipal s'est tenu en 2023 pour orienter les premières réflexions. Un cahier des charges a été ensuite écrit pour recruter un cabinet qui va réaliser les premières études. La SEP (Société d'Équipement du Poitou) et l'agence BTB (Blanchard – Tétaud – Blanchet) de la Rochelle ont été retenus et travaillent sur le projet. Déjà des réunions se sont tenues sur l'aspect général du projet. La prochaine étape consistera en la présentation de différentes pistes dans tous les aspects de ce futur quartier : gestion des déplacements, choix des matériaux de construction envisagés, gestion des déchets, présence de la biodiversité dans le quartier... Rendez-vous à l'automne !



Coût des études 25 500 €

Des entrées de ville repensées

Un travail de réflexion sur les entrées de ville a été entamé par les élus de Dissay.

Ils sont aidés pour cela par le CAUE86 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et



de l'environnement de la Vienne) dans le cadre d'une prestation entièrement gratuite pour la commune. Après des échanges avec les membres du Conseil municipal, un temps de concertation a été organisé le 2 avril avec les acteurs économiques de la zone de la RD910.

Le but est de créer une identité aux différentes « portes » de Dissay par un mobilier urbain et une ambiance végétale adaptés à chaque lieu.

En septembre, le CAUE devra proposer plusieurs pistes de réflexion. Les élus devront alors passer à une autre étape et élaborer plus clairement le projet, puis le confier à un cabinet d'architecte paysagiste ou, en interne, aux agents du service technique.

Des nouveaux vestiaires au complexe sportif



Le complexe sportif Jacques Karaguitcheff dispose de trois terrains et d'un club-house. Des équipements satisfaisants... si ce n'est les vestiaires. Malgré une légère rénovation il y a quelques années, les sanitaires et les vestiaires sont restés tels que dans le milieu des années 80, lors de leur construction. Trop petits et énergivores, il était nécessaire d'envisager une autre solution. D'autant que le nombre de licenciés du CSD Foot a augmenté et que le club dispose maintenant d'une équipe féminine.

Il a donc été décidé de construire de nouveaux locaux. La structure (murs et toit) est désormais terminée. Les cloisons intérieures et l'installation électrique sont également posées. Il reste durant l'été à finir les sols et les peintures.

Le club pourra donc débiter la saison 2024-2025 avec un bâtiment comportant 6 vestiaires avec douches, deux vestiaires arbitres, des sanitaires pour les joueurs et pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Le coût des travaux (hors études, maîtrise d'œuvre, diagnostics ...) est de 670 000 €. La commune sera aidée pour financer ce projet par l'État (150 000 € de DETR), Grand Poitiers (40 000 € dans le cadre du Fonds de territoire), la Fédération Française de Foot (20 000 €). Une autre subvention pouvant atteindre 150 000 € est en attente de décision auprès de la Préfecture.

Dans le cadre de ces travaux, il a été décidé de mettre en place une cuve enterrée qui récupèrera les eaux pluviales à partir du toit des vestiaires. D'une capacité de 30 000 litres, elle sera bien utile lors des étés prochains. Le service technique pourra venir pomper cette eau pour l'arrosage des espaces verts sans avoir à utiliser l'eau si précieuse du réseau.

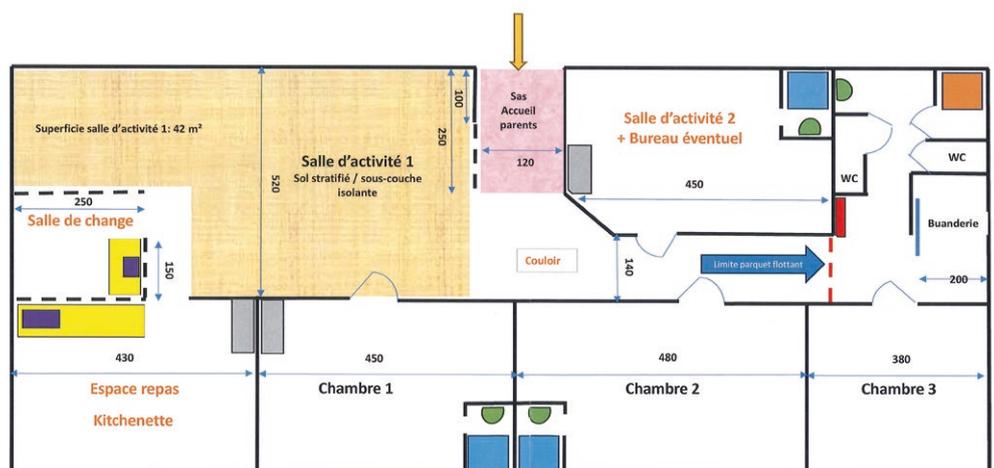


La MAM « Les Petits Polochons » ouvre bientôt !

Une MAM, Maison d'Assistants Maternelles s'installe à Dissay dans un bâtiment municipal. Laura Bouchet et Delphine Sardin-Prévoist sont venus rencontrer des élus avec ce projet. C'est dans le bâtiment annexe de Puygremier, inutilisé depuis plusieurs années, que les enfants seront accueillis.

Les travaux d'aménagement sont en cours durant cet été, réalisés par des agents du service technique et des entreprises pour ce qui est de l'électricité, de la plomberie et de la clôture du terrain. L'enveloppe prévue pour ces travaux est de 20 000 €. Une subvention à hauteur de 30 % de ce coût a été demandée à la CAF.

L'occupation de ce local municipal se fera bien sûr dans le cadre d'une convention et contre paiement d'un loyer mensuel. Le début de cette activité est prévu pour septembre prochain et il reste à ce jour deux places à pourvoir.





Fortpuy, nouveau parking et aménagement paysager

Sur la parcelle appartenant à la mairie, à l'angle de la rue et du trait de Fortpuy ce nouveau parking comprend 17 places de stationnement dont une adaptée pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Sans revêtement bitumineux, c'est un espace gazonné qui permet tout de même le

stationnement par tout temps, grâce à des dalles alvéolées. Ainsi, le sol n'est pas imperméabilisé comme sur un parking traditionnel et l'eau pluviale ne ruisselle pas et peut s'infiltrer lentement, comme dans une prairie.

Depuis plusieurs années, ce terrain était

inscrit au Plan Local d'Urbanisme pour un aménagement ultérieur. Le parking, qui n'occupe qu'une partie du terrain, n'est que la première phase du projet. L'espace restant sera dédié aux loisirs par des équipements qui seront installés prochainement

Des routes diagnostiquées et traitées

Grand Poitiers a mené pour chaque commune un diagnostic complet de l'état de ses voies. D'abord hiérarchisées sur la base de comptages réguliers, elles ont été examinées grâce à l'intelligence artificielle. Des véhicules permettant des relevés par imagerie ont circulé partout afin d'analyser l'ampleur et le type de dégradations. Les données collectées, géolocalisées et contrôlées humainement, permettent maintenant de prioriser les interventions et de calibrer au plus près les budgets.



Photo : © Alexandre Prévot/Wikimedia Commons

Dès la fin de ce printemps, une dizaine de rues disséennes (plus de 1,5 km) a ainsi été traitée avec la technique du PATA (Point à Temps Automatique) qui permet la réparation des couches de

roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface (nids de poules, arrachements, faïençages...). Cet entretien courant offre une très bonne étanchéité et permet d'augmenter la durée de vie de la voirie. D'autres interventions PATA sont à venir, ainsi qu'un gros entretien routier (GER) sur des voies encore plus endommagées.

Une conduite d'eau essentielle bientôt remplacée

L'approvisionnement en eau potable est crucial pour notre confort quotidien. Pour garder la qualité de l'eau distribuée et pour réduire au maximum les fuites, un remplacement des conduites est nécessaire après plusieurs décennies d'utilisation. Ces remplacements de canalisations en place depuis l'origine des réseaux ont commencé dans les secteurs les plus anciennement équipés (rue de l'Église, rue des Lordières...)

Eaux de Vienne prévoit désormais de réaliser les mêmes travaux dans la continuité, sur la Levée des Platanes, fin 2024 ou début 2025 (les dates du chantier ne sont pas encore arrêtées). La zone impactée

va du centre-bourg jusqu'à la rue de la Gare. De tels travaux auraient nécessité de fermer cette voie durant de longs mois tout en risquant de fragiliser nos chers platanes. Une réunion a permis de trouver une autre solution. La conduite ancienne sera neutralisée mais laissée en place. La nouvelle sera placée sous la piste cyclable. Seuls quelques mètres de la route départementale seront donc impactés, réduisant ainsi la gêne à la circulation.

Durant les travaux, une bordure le long de la levée des Platanes sera sécurisée pour pallier temporairement l'interdiction de circuler sur la piste cyclable.



Des marchés printaniers très animés

Comme en 2023, la commission développement économique a organisé des animations sur le marché. La première devait accueillir sur place la fin d'une randonnée à deux-roues dans le cadre de l'opération nationale Mai à vélo. La pluie en a décidé autrement et la randonnée ne s'est pas tenue, faute de candidats. Heureusement,

d'autres animations n'ont pas été perturbées par la météo. Un mini forum des associations a eu lieu le 15 juin. Sur cette période de printemps, c'est aussi le TACO (Théâtre A Ciel Ouvert) qui était présent régulièrement autour d'un stand de vente de disques vinyles très « vintage ». Ce fut à chaque fois l'occasion après une mise

en scène toujours différente et pleine d'humour d'inciter les badauds à danser sur la musique de leur fameux hymne : la danse du Moïdou. Cette séquence s'est terminée par le concert très suivi, dans le cadre de Jazz à Dissay, du groupe local « We want Chet ».



Le garage change d'enseigne

Anciennement affilié au réseau Bosch, le garage de William Boutifard, aux Hauts-de-Montigny, change d'enseigne et se spécialise. Vous retrouverez toujours la même équipe sous le nom Carrosserie D.S.A (Dissay Services Automobiles). Spécialiste de la carrosserie et de la peinture automobile, DSA fait maintenant partie du réseau CarroMarkes.



DSA Automobiles
Les Hauts de Montigny
05 49 21 51 01
dissayservicesautomobiles@orange.fr

Art Energie vous conseille...

Art-Énergie, entreprise dont le siège est à Saintes, intervient dans le domaine des énergies renouvelables sur une très large partie nord de la Nouvelle-Aquitaine. Elle y installe des panneaux solaires, des pergolas photovoltaïques, des chauffe-eau solaires ou des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le développement de l'entreprise a permis une implantation dans la Vienne, à partir de 2009. L'an passé, c'est un deuxième Centre Technique Régional qui a été ouvert, doublé d'une agence commerciale, et c'est Dissay qui a été choisie.

Vous pouvez contacter cette agence locale pour une étude personnalisée de votre projet touchant l'énergie solaire. Les collaborateurs de l'entreprise vous accompagneront dans vos démarches



administratives pour obtenir l'autorisation d'implantation des panneaux.

Plus d'infos sur www.art-energie.fr
135 Allée des Érables
05 45 38 42 85 ou 06 29 73 01 78

Vous pouvez aussi les contacter pour un emploi. Art-Énergie recrute des commerciaux et des installateurs.

Deux havres de paix à Dissay

Plusieurs possibilités d'hébergement existent à Dissay : chambres d'hôtes, locations ponctuelles par des plateformes, hôtel du Château. Deux gîtes se sont également développés ces dernières années pour les touristes de passage, des séjours plus longs ou des réunions de famille.

Le gîte du Chaix



Situé au 31 allée de Chaix, ce gîte a été repris en 2021 par de nouveaux propriétaires : Ingrid et Romain Hubert, arrivés avec leurs 3 enfants. En visitant cette belle demeure, ils ont eu un coup de cœur.

Il y a en fait deux gîtes, celui de la Tour et celui du Four. Ils bénéficient chacun d'une terrasse privative sur la propriété de 7000 m², arborée et close.

La clientèle essentiellement familiale apprécie les aménagements extérieurs : piscine couverte si nécessaire, jeux pour enfants, terrain de pétanque, cuisine extérieure...

Contact : Ingrid Hubert Pain au 06 82 22 06 14

31 allée de Chaix - giteduchaix@hotmail.com

Web : [https://new.express.adobe.com/webpage/](https://new.express.adobe.com/webpage/BmZvkbXtQU36c?)

BmZvkbXtQU36c? - Facebook : Gîte du Chaix

Le domaine de la Fontaine d'Aillé

Céline et Fabian Plaisir ont emménagé à la Fontaine d'Aillé dans un ancien corps de ferme de 800m² avec leurs 2 enfants. Ils ont commencé par rénover par eux même leur habitation familiale.

Le premier gîte des lilas ouvert en 2016 s'est vu adjoindre celui des tomettes, puis celui des hirondelles. Chaque gîte donne sur une terrasse afin de profiter du barbecue lors des belles journées.

L'offre a été complétée par trois tentes « lodge » pour la période estivale. Les clients vivent en autonomie avec des toilettes sèches privatives, un chargeur solaire et un jerrican d'eau. Une solution idéale pour des séjours éco-responsables sans renoncer au confort.



Ajoutez à cela un terrain d'un hectare entouré de champs, des jeux extérieurs pour enfants, des vélos et une piscine (voir l'encadré).

Céline et Fabian Plaisir - 382 route de la fontaine d'Aillé

06 41 60 92 82 - gitefontaineaille@gmail.com

Fabian Plaisir peut faire profiter de sa piscine au plus grand nombre : clients du gîte mais aussi habitants de Dissay ou des environs. Il l'a construite dans le prolongement d'une ancienne grange, entièrement rénovée. Ainsi elle bénéficie de vestiaires et de douches afin de pouvoir se changer sur place. Pour les frileux, pas d'inquiétude, l'eau est chauffée à 29° ce qui permet d'en bénéficier plus longtemps dans la saison.

Fabian est maître-nageur sauveteur. Il donne des cours variés des enfants (à partir de 6 ans) jusqu'aux adultes. Apprentissage ou perfectionnement de la natation, cours d'aquaphobie, Aquagym... les tarifs des séances varient de 5 à 10€. N'hésitez pas à le contacter pour plus d'informations !

Contact : Fabian Plaisir - 382 route de la Fontaine d'Aillé

06 73 95 74 05 - Facebook : Fabian plaisir

Le Camping du Parc**, un espace de détente ouvert à tous

Charline et Hugo, agents saisonniers, accueillent les touristes fréquentant le camping municipal jusqu'au 30 août de 8h30 à 13h et de 16h30 à 21h.

Le camping qui vient de retrouver ses deux étoiles reste, même en été, un espace de détente toujours ouvert pour les habitants de la commune. Les jeux pour enfants, le terrain de pétanque et les deux terrains de tennis, tout juste démoisés vous attendent. Trois appuis-vélos ont été posés à l'entrée pour accueillir les deux-roues.

Pour tous renseignements,

rendez-vous à l'accueil du camping

ou par téléphone au 05 49 62 84 29

Camping municipal, 100 rue du Parc.





À ne pas manquer, sauf alibi valable !

Du lundi 16 au dimanche 22 septembre, mettez-vous à l'heure du polar avec l'édition 2024 de Noir Dissay. Comme chaque année, le moment fort sera le salon qui réunira 30 auteurs dans la salle polyvalente pour des rencontres riches, d'éventuels achats de livres et des séances de dédicaces.

Mais il y aura également au moins une animation différente chaque jour de la semaine. A noter cette année l'exposition implantée toute la semaine des machines inventées par l'auteur de BD Laurent Audouin : « *Les aventures fantastiques de Sacré-Cœur* ». Mais il y aura aussi des jeux de société, du théâtre d'improvisation, des films à Dissay, à Châtellerauld (Les 400 coups) et à Poitiers (Le Dietrich), un chien policier... et son maître... Enfin, Dissay sera transformé en gigantesque aire de jeux les samedi 21 et dimanche 22 avec « *En quête de jeux* », proposé par Grand Poitiers et ce sera à vous de mener l'enquête !

Puccini... passionnément !

L'association « *Figaro si Figaro la* » développe des projets autour de l'art lyrique dans les environs de Montmorillon. Exception cette année, dans le cadre du festival *Au fil des notes*, des concerts seront proposés à Dissay le lundi 29 juillet.

Après un concert gratuit et une lecture dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, la salle polyvalente accueillera « *Puccini... passionnément !* ». Spécialement conçu et écrit dans le cadre de l'année Puccini (centenaire de la mort du compositeur). C'est une production à la fois théâtrale et musicale faisant appel à différents extraits d'opéras français et italiens, avec, bien entendu, une part importante pour les principaux chefs-d'œuvre de Puccini. Le tout dans une magnifique distribution avec Aurélie Ligerot, Clara Guillon, Louis Zaitoun, Sacha Michon, Michel Octobre, Jérémie Bertrand, dans une mise en scène de Thomas Malet et sous la direction musicale d'Eric Sprogis.

- 17h30 concert « *Anacrouse* » dans l'église Saint-Pierre Saint-Paul (gratuit)
- 18h30 *La Toscane* lue par Stéphane Godefroy, association Mots, Notes et Papilles
- 20h45 *Puccini...passionnément !* à la salle polyvalente (concert payant)

Infos et billetterie sur www.resonancesdegartempe.com



Le Brahms du cerf, une balade musicale inédite

Après avoir rendu hommage à Puccini à la fin du mois de juillet, Dissay honorera Brahms deux mois plus tard, sous une forme originale. Une courte balade contemplative, « entre chien et loup » vous sera proposée en forêt. Vu la période de l'année, à l'entrée d'un sentier ou dans une clairière, il se pourrait que l'on y entende le brâme du cerf... mais aussi le Brahms du cerf !

Rendez-vous sur la place du 8 mai 1945 (école Paul-Émile Victor) à 19 heures, le lundi 27 septembre.

Une coproduction de la compagnie MIDI12 et de l'orchestre des Champs-Élysées.

Places limitées, réservation conseillée à la mairie au 05 49 52 34 56.

Jazz à Dissay, une quatrième édition vibrante !

Après une première série de trois concerts dans l'église de mars à juin, le festival Jazz à Dissay s'est tenu du 5 au 7 juillet. Artistes confirmés ou musiciens émergents, tous ont bénéficié des meilleures conditions pour développer leur musique en toute proximité.

Une belle diversité de styles, avec notamment Sylvaine Héлары, qui a assuré deux concerts, et qui va prendre prochainement la direction de l'Orchestre national de Jazz ou encore James Brandon Lewis, Grand prix du jazz de l'Académie Charles Cros.

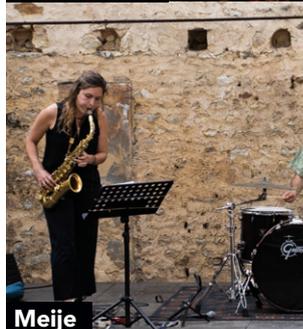
L'église, la cour du 83 rue de l'église, la cour du château, la Guinguette de la ferme du pont, le marché, tous ces lieux ont vibré pendant 3 jours pour le plus grand plaisir du public et des musiciens venus de France, Suède, Finlande, Italie, Suisse, États-Unis. Tout le jazz était à Dissay !
Vive l'édition 2025.



Mamie Jotax



Yoann Loustalot trio



Meije



Paul Lay trio



Andreas Schaerer et Kalle Kalima



James Brandon Lewis trio

Photos © Dominique Lusseau

C'est l'été, profitez d'animations et spectacles gratuits !

Les rendez-vous proposés tout l'été par la mairie ont déjà séduit de nombreux Disséennes, Disséens ainsi que des habitants de communes environnantes. Voici un bref retour en images sur les animations de juin et de juillet. Un petit coup de projecteur particulier sur

Sciences en vadrouille, venu pour la première fois à Dissay : l'espace Mendès-France avait dépêché ses médiateurs. En accès libre ou guidé, la palette d'ateliers scientifiques a passionné plus d'une centaine d'enfants, ainsi que leurs parents.

À vous de profiter des animations spectaculaires, festives, inattendues... programmées jusqu'à la fin du mois de septembre ! Le dépliant de « Vos rendez-vous de l'été » a été distribué dans les boîtes à lettres. Si vous ne l'avez pas eu ou égaré, demandez-le en mairie.

Marche gourmande
22 juin



Sciences
en vadrouille
10 juillet

Vive l'été
28 juin



Fête nationale
14 juillet



Dissay reçoit ses jumeaux portugais et italiens

Deux délégations d'habitants de Madone (Italie) et de Vila-nova da Barquinha (Portugal) seront reçues dans des foyers disséens. Les liens avec nos deux villes jumelles se poursuivent et c'est donc au tour de Dissay de recevoir en 2024. Le comité de jumelage a concocté un programme pour cet accueil du 19 au 25 août, avec des visites à Saumur et La Rochelle. Des moments de détente et de partage seront aussi de la partie. Enfin des ateliers scien-



tifiques, une exposition et des visites d'entreprises sont organisées autour de la thématique de la préservation du climat. L'occasion de partager les expériences lancées dans nos différents pays.

Si vous ne recevez pas nos jumeaux, vous pourrez tout de même les croiser lors du marché des producteurs le mercredi 21 août. Il se peut que l'on parle italien ou portugais devant les différents étals !

Les Elfes noirs, encore champions !

Les Elfes noirs, c'est le club d'e-sport de Dissay encadré par l'équipe des Orks Grand Poitiers. 12 équipes du territoire se sont affrontées tout au long de l'année pour la finale de leur ligue regroupant une centaine d'enfants. Répartis en deux catégories : flocon pour les plus petits et feuille pour les aînés, les meilleures équipes ont été sélectionnées pour la grande finale de la Ligue qui s'est tenue à Dissay le 8 juin dernier. Pour la deuxième année consécutive, les Elfes Noirs de Dissay ont remporté la ligue Feuille. La ligue Flocon a été elle remportée par Les Gobelins Enragés de Poitiers.



Photo : © Amélie Mournier - Les Orks

L'équipe des Orks Grand Poitiers a développé des clubs sur le territoire afin de proposer aux enfants une initiation à la compétition de jeux vidéo qui soit encadrée et saine. Le fairplay, la cohésion d'équipe et le respect des autres sont mis en avant comme des valeurs essentielles par les encadrants du club. Un des membres des Elfes noirs a d'ailleurs été nommé « Most Value Player » pour son attitude respectueuse et l'attention qu'il porte aux autres.

Le JVC remet ses ceintures



Le samedi 29 juin, les licenciés du JVC (Judo-club de la Vallée du Clain) de tous âges étaient réunis au gymnase de Dissay pour la traditionnelle et attendue cérémonie de remise des ceintures. Avant, les enfants des sections de Vendeuve, Beaumont et Dissay ont combattu sur les tatamis, devant leurs parents.

À cette occasion, Louane Réveillon a reçu sa ceinture noire première Dan. Franck Riquin, entraîneur du club, a insisté sur cette ceinture remise à une judokate des plus prometteuse. Sacrée championne de France en minimes l'an passé, elle a enchaîné les tournois et compétition officielles sur la saison 2023-2024.

Combattant désormais dans la catégorie des cadettes en moins de 57 kg, elle termine en cinquième place aux championnats de France à Paris. Elle perd en effet l'ultime combat qui lui aurait permis de figurer sur le podium. La catégorie des cadets et cadettes comprenant trois tranches d'âge, un championnat espoir, réservé aux compétiteurs de la première année, est organisé. Louane y a décroché la médaille d'argent.

Une athlète qui referra certainement parler d'elle dans les années à venir.

Le twirling en Croatie...

A l'heure où ces lignes sont écrites, le Twirling-club l'Espoir de Dissay est représenté à la *European Cup* de la Fédération WBT, à Porec, en Croatie. Lindsay Gombert et Sébastien Dalleau se sont longuement préparés pour cette échéance. Souhaitons leur d'accéder au plus haut niveau lors de ce championnat qui réunit les meilleurs éléments des clubs européens.

ADMR de Dissay Beaumont Saint-Cyr

L'association ADMR de Dissay Beaumont Saint-Cyr intervient sur 2 communes : Beaumont Saint-Cyr et Dissay.
L'association est présidée par Jean-Louis Guilbaud, également Président de la Fédération ADMR de la Vienne.

Devenez bénévole à l'ADMR de Dissay Beaumont Saint-Cyr

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble.

Les services de l'ADMR

Que vous ayez besoin d'aide et /ou soins à domicile, de garde d'enfants, de transport accompagné ou encore de téléassistance, l'ADMR propose des services pour tous, à tous les âges de la vie :

- auprès des personnes âgées, des personnes handicapées
- auprès des personnes en sortie d'hôpital
- auprès des familles



Réduction et crédit d'impôt possibles

Les prestations d'aide et accompagnement à domicile et transport accompagné peuvent être financées en partie par des organismes sociaux sous certaines conditions de ressources. Bénéficiez d'une réduction ou crédit d'impôt de 50% des sommes versées, ou d'une avance immédiate de crédit d'impôt.



Association ADMR de Dissay Beaumont Saint-Cyr
Square du 11 novembre 86130 Dissay
05 49 97 10 90
info.assodissay@fede86.admr.org

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Téléphones et internet, attention aux pièges

Un SMS promettant un gain ? Un clic sur Internet pour contacter une administration ou un professionnel ? Attention, il s'agit peut-être d'arnaques ou de pièges aux numéros surtaxés et Internet+, dont le coût sera prélevé directement sur votre facture de téléphone.

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) lance une campagne de mise en garde des consommateurs contre ces abus.



Dans ce genre de sollicitations sur votre téléphone ou en ligne, ne rappelez pas, ne cliquez pas !

Pour connaître le service proposé par un numéro suspect et son prix consultez l'annuaire inversé sur www.surmanufacture.fr.

Si vous êtes victime d'un message ou d'un appel non sollicité sur votre téléphone, signalez-le au 33700 ou sur www.33700.fr

Eaux de Vienne lance son Agence en ligne

Eaux de Vienne facilite les démarches de ses 167 000 abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités disponibles 24h/24, sur son Agence en ligne.

L'Agence en ligne d'Eaux de Vienne est un espace client accessible via smartphone, tablette ou ordinateur. Les démarches des abonnés sont simplifiées, ainsi que le traitement de leur dossier. Avec votre compte personnel, vous pouvez notamment : activer le prélèvement automatique ou la mensualisation, modifier vos coordonnées, consulter vos factures, gérer votre contrat (abonnement, résiliation...) ou encore demander le raccordement de votre logement au réseau. Pour créer votre compte, il suffit de vous connecter sur <https://ael.eauxdevienne.fr>, muni des informations figurant sur votre facture ou votre contrat.

eaux de Vienne
siveer

Factures
Gestion contrat
Conseils

Avec mon
Agence en ligne
j'effectue mes démarches où je veux, quand je veux !

Rendez-vous sur ael.eauxdevienne.fr



Quelques rendez-vous à venir à Dissay...

JUILLET			
Lundi 29	Puccini passionnément ! (concert)	Figaro Si, Figaro Là	Salle polyvalente
AOÛT			
Dimanche 4	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Mercredi 21	Marché des producteurs	Chambre d'Agriculture de la Vienne	Esplanade salle polyvalente
Jeudi 15 au dimanche 25	Accueil des délégations des villes jumelles	Comité de jumelage	Salle polyvalente
Lundi 26	Grand Poitiers Sports, vacances sportives	Grand Poitiers	Gymnase et City stade
Samedi 31	Dissay, Terre de jeux	Clubs sportifs locaux	Esplanade devant la salle polyvalente
SEPTEMBRE			
Samedi 7	Accueil des nouveaux habitants	Mairie	Salle polyvalente
Samedi 7	Forum des associations	Mairie	Gymnase
Samedi 7	L'arbre à danser (bal)	Mairie	Esplanade salle polyvalente
Samedi 7	Dharma (spectacle de feu)	Mairie	La Mourauderie
Dimanche 8	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Lundi 9	Miséricorde, sortie en avant-première nationale (cinéma)	Noir Dissay	Les 400 coups, Châtellerault
Mercredi 11	Planétarium itinérant	Espace Mendès-France	Salle polyvalente
Jeudi 12	L'impasse (cinéma)	Noir Dissay	Le Dietrich, Poitiers
Jeudi 12	Cinéma à Dissay	CRPC + FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Samedi 14	Chantier interdit au public (spectacle)	Mairie	La Mourauderie
Lundi 16 au samedi 21	Visite de l'expo « Les aventures fantastiques de Sacré-Cœur »	Noir Dissay	Maison des associations
Lundi 16	Inauguration	Noir Dissay	Maison des associations
Mardi 17	Cinéma « L'affaire SK1 »	Noir Dissay	Salle polyvalente
Mercredi 18	Zéplindejeux (jeux d'enquête)	Noir Dissay	Salle polyvalente
Mercredi 18	Conférence Patricia Tourancheau	Noir Dissay	Salle polyvalente
Jeudi 19	Les enchères du polar, théâtre d'improvisation	Noir Dissay	Salle polyvalente
Vendredi 20	Rencontre avec les auteurs du prix littéraire Noir Dissay	Noir Dissay	Salle polyvalente
Samedi 21	Salon Noir Dissay Festival Polar	Noir Dissay	Salle polyvalente
Samedi 21 et dimanche 22	En quête de jeux	Noir Dissay	Jeu déambulatoire
Dimanche 22	Visite de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul	Mairie	Église
Dimanche 22	Démonstration de danse de salon	Le bal des poitevines	Place pierre d'Amboise
Vendredi 27	Le Brahms du cerf	Compagnie Midi 12 + Mairie + Orchestre des Champs-Élysées	
Samedi 28 au mercredi 9 octobre	Expo sur la réduction des déchets et la transition écologique	Espace Mendès-France	Médiathèque municipale
Samedi 28	Journée d'actions citoyennes pour l'environnement	Mairie	Salle polyvalente
OCTOBRE			
Jeudi 10	Cinéma à Dissay	CRPC + FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Vendredi 11	Fête de la science	Espace Mendès-France	Salle polyvalente
Samedi 12 et dimanche 13	Expo photos	Phot'œil 86	Salle polyvalente
Samedi 26	Soirée Halloween	Comité des fêtes	Salle polyvalente
Dimanche 27	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Mercredi 30	Ô (spectacle enfants)	Compagnie Confiture mitaine	Maison des associations
NOVEMBRE			
Samedi 2	Soirée dansante	CSD Foot	Salle polyvalente
Jeudi 7	Cinéma à Dissay	CRPC + FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Dimanche 10	Loto	Twirling l'Espoir	Salle polyvalente
Lundi 11	Commémoration de l'armistice de 1918	Mairie	Monument aux morts
Dimanche 17	Stage et soirée dansante	Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Samedi 18 et dimanche 19	Représentations théâtrales	1, 2, 3 en scène	Maison des associations
Mercredi 20	Atelier cuisine anti gaspillage	Grand Poitiers	Mairie, salle du Conseil municipal
Jeudi 21 au dimanche 24	Festival Les Culs Gelés Show	Le TACO	Centre-ville
Vendredi 22	Images de sciences, sciences de l'image	Espace Mendès-France	Salle polyvalente
Samedi 23	Une naissance, un arbre	Mairie	Maison des associations
Samedi 23	Stage Tai-Shi	FEPS	Salle polyvalente
Dimanche 24	Salon des artistes amateurs	FEPS	Salle polyvalente
DÉCEMBRE			
Jeudi 5	Cinéma à Dissay	CRPC + FEPS + Mairie	Salle polyvalente
Samedi 7	Loto	CSD Foot	Salle polyvalente
Samedi 14	Repas des aînés de la commune	CCAS	Salle polyvalente
Samedi 14	Repas des vétérans	CSD Foot	Maison des associations
Dimanche 15	Spectacle de Noël	APE les p'tits, les grands	Salle polyvalente
Samedi 21	Noël de l'école de foot	CSD Foot	Maison des associations
Samedi 21	Repas de fin d'année	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 28	Cinéma à Dissay	CRPC + FEPS + Mairie	Salle polyvalente

Retrouvez régulièrement les infos, les actus et l'agenda sur dissay.fr
 Retrouvez les animations municipales sur [facebook.com/DissayAnimations](https://www.facebook.com/DissayAnimations)
 Retrouvez l'actualité sur le festival Noir Dissay sur [facebook.com/NoirDissay](https://www.facebook.com/NoirDissay)
 et l'actualité du festival Jazz à Dissay sur [facebook.com/jazzadissay](https://www.facebook.com/jazzadissay)
 Enfin, consultez le panneau électronique d'informations sur la place du 8 mai 1945



Mairie
 240 rue de l'Église
 86130 Dissay
05 49 52 34 56
accueil@dissay.fr